

**MAIRIE D'ANNAY-SOUS-LENS**

Arrondissement de Lens

Annay-sous-Lens, le 7 juillet 2023



**EXTRAIT DU REGISTRE AUX  
ARRETES DU MAIRE**

**Yves TERLAT, Maire**

**N° 234/2023**

**ARRETE PORTANT INTERDICTION  
DE CIRCULATION  
PROLONGATION**

Nous, Maire de ANNAY-sous-LENS,

- Vu le Code des Collectivités Territoriales,
- Vu les articles L 131-1, L 131-2 du Code de la Voirie Routière,
- Vu la demande formulée par la société TRBA chargée de réaliser le raccordement de réseaux rue Desprez Demeester à ANNAY,
- Considérant qu'il convient de prendre des mesures particulières pour faciliter les travaux, et prévenir les accidents,

**ARRETONS**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'arrêté n°191/2023 est prolongé jusqu'au 15 juillet 2023.

**Article 2 :**

Les restrictions contenues dans l'arrêté initial devront être respectées.

**Article 3 :**

La signalisation réglementaire sera mise en place par la société TRBA chargée de la réalisation des travaux, conformément à l'instruction interministérielle.

**Article 4 :**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5 :**

- Monsieur Le Maire de ANNAY-sous-LENS,
  - Madame La Capitaine - Commissariat de Police de CARVIN,
  - Monsieur Le Directeur de l'Entreprise chargée de l'exécution des travaux,
  - Monsieur Le Directeur du Service Technique de la Ville,
- Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Le Maire  
Yves TERLAT**

